Image not found or type unknown

# Dépistage urinaire de stupéfiants

Par **Laurent6718**, le **15/12/2009** à **13:35**

Bonjour,
je souhaiterai savoir si un depistage urinaire de stupéfiants doit être effectué avec la présence d'un medecin, et si ce dépistage peut être effectué n'importe où? Exemple : WC publiques, aires de repos, bord de route...
Quelles règles sont fixées pour ce genre de contrôle?

Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés